

**AVIS DES SOCIETES****ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES****GROUPE TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis

Le Groupe TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mustapha MEDHIOUB.

**BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012**  
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin		31-déc	Notes	30-juin		31-déc
		2012	2011	2011		2012	2011	2011
<b>ACTIFS</b>								
<b>Liquidités et équivalent de liquidités</b>	5	<u>12 873 177</u>	<u>4 249 529</u>	<u>4 527 514</u>				
<b>Créance sur la clientèle</b>								
Créances de leasing : encours financier		666 159 389	573 424 314	618 680 713				
Moins : provisions		(17 246 189)	(12 529 262)	(15 354 537)				
	6	<u>648 913 200</u>	<u>560 895 052</u>	<u>603 326 176</u>				
Créances de leasing : Impayés		24 369 976	19 698 812	22 897 433				
Moins : provisions		(13 864 889)	(12 123 895)	(14 059 749)				
	7	<u>10 505 087</u>	<u>7 574 917</u>	<u>8 837 684</u>				
Intérêts constatées d'avance		(4 721 907)	(4 114 854)	(4 344 996)				
		<u>4 783 180</u>	<u>3 460 063</u>	<u>4 492 688</u>				
<b>Total des créances sur la clientèle</b>		<u>654 696 380</u>	<u>564 355 115</u>	<u>607 818 864</u>				
Acheteurs factorés		118 455 940	98 569 515	100 249 599				
Moins : provisions		(2 841 155)	(2 815 043)	(2 709 598)				
	8	<u>115 614 785</u>	<u>95 754 472</u>	<u>97 540 001</u>				
<b>Portefeuille titres de placement</b>		<u>4 043 655</u>	<u>3 651 491</u>	<u>4 618 722</u>				
<b>Portefeuille d'investissement</b>								
Titres mis en équivalence		7 876 970	8 414 684	8 769 603				
Autres immobilisations financières		15 077 578	12 362 300	12 216 276				
Moins : provisions		(112 386)	(316 655)	(112 386)				
	9	<u>22 842 162</u>	<u>20 460 329</u>	<u>20 873 493</u>				
<b>Valeurs immobilisées</b>								
Immobilisations incorporelles		10 963 741	7 830 990	9 649 158				
Moins : amortissements		(4 773 448)	(3 975 138)	(4 356 110)				
	10	<u>6 190 292</u>	<u>3 855 852</u>	<u>5 293 048</u>				
Immobilisations utilisées par la société		34 438 576	32 427 975	33 242 535				
Moins : amortissements		(11 768 294)	(10 106 143)	(10 683 640)				
	11	<u>22 670 282</u>	<u>22 321 832</u>	<u>22 558 895</u>				
<b>Total des valeurs immobilisées</b>		<u>28 860 574</u>	<u>26 177 684</u>	<u>27 851 943</u>				
<b>Actifs d'impôts différés</b>	12	<u>1 090 777</u>	<u>645 460</u>	<u>898 317</u>				
<b>Autres actifs</b>	13	<u>18 726 654</u>	<u>14 218 498</u>	<u>17 038 055</u>				
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>858 748 164</u>	<u>729 512 578</u>	<u>781 166 908</u>				
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>								
<b>PASSIFS</b>								
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>								
Concours bancaires		37 112 948	16 775 370	25 831 713				
Emprunts et dettes rattachées	14	524 752 268	448 209 995	473 556 146				
		<u>561 865 216</u>	<u>464 985 365</u>	<u>499 387 859</u>				
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>		<u>561 865 216</u>	<u>464 985 365</u>	<u>499 387 859</u>				
<b>Autres Passifs</b>								
Fournisseurs et comptes rattachés		28 054 076	25 854 139	26 354 524				
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	34 927 084	30 659 727	29 211 909				
Provisions pour passifs et charges	15	2 044 616	1 472 716	1 870 937				
Passifs impôts différés	12	1 186 130	2 993 249	1 179 081				
Dettes envers la clientèle	16	20 914 151	17 290 865	18 610 809				
Autres passifs	17	24 597 811	14 079 510	20 562 268				
		<u>111 723 868</u>	<u>92 350 207</u>	<u>97 789 529</u>				
<b>Total des autres passifs</b>		<u>111 723 868</u>	<u>92 350 207</u>	<u>97 789 529</u>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>								
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000				
Réserves consolidées		71 569 221	66 730 691	67 570 517				
		<u>106 569 221</u>	<u>101 730 691</u>	<u>102 570 517</u>				
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<u>106 569 221</u>	<u>101 730 691</u>	<u>102 570 517</u>				
Résultat consolidé		5 918 418	4 688 391	9 526 719				
		<u>112 487 639</u>	<u>106 419 082</u>	<u>112 097 236</u>				
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	18	<u>112 487 639</u>	<u>106 419 082</u>	<u>112 097 236</u>				
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	19	<u>72 671 441</u>	<u>65 757 926</u>	<u>71 892 284</u>				
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>185 159 080</u>	<u>172 177 008</u>	<u>183 989 520</u>				
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<u>858 748 164</u>	<u>729 512 578</u>	<u>781 166 908</u>				

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 JUIN 2012**  
**(exprimé en dinars)**

	<b>Notes</b>	<b>30-juin 2012</b>	<b>2011</b>	<b>31-déc 2011</b>
Revenu de crédit bail	20	34 981 521	30 839 141	62 897 325
Revenu du factoring	21	4 676 993	4 322 974	8 761 635
Revenu des opérations de location longue durée		3 159 523	2 802 062	6 273 825
Autres produits d'exploitation		425 883	622 779	1 102 638
<b>Total des Produits d'exploitations</b>		<b>43 243 920</b>	<b>38 586 956</b>	<b>79 035 423</b>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	22	<b>(14 257 049)</b>	<b>(13 492 823)</b>	<b>(27 156 942)</b>
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>		<b>243 943</b>	<b>437 995</b>	<b>650 948</b>
<b>PRODUIT NET</b>		<b>29 230 814</b>	<b>25 532 128</b>	<b>52 529 429</b>
Charges de personnel		(5 921 436)	(5 116 676)	(10 095 995)
Autres charges d'exploitation		(5 038 035)	(4 801 707)	(9 567 718)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(1 967 902)	(2 805 166)	(6 827 273)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 279 152)	(1 836 746)	(4 031 893)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(173 680)	(42 478)	(323 180)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 850 610</b>	<b>10 929 354</b>	<b>21 683 370</b>
Autres gains ordinaires		405 614	418 762	285 421
Autres pertes ordinaires		(3 657)	(33 592)	(13 139)
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>14 252 567</b>	<b>11 314 525</b>	<b>21 955 652</b>
Impôts différés		87 769	(1 443 992)	567 791
Impôts exigibles		(4 548 156)	(1 819 779)	(6 653 128)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>9 792 181</b>	<b>8 050 754</b>	<b>15 870 315</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	593 112	534 351	1 591 909
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>10 385 292</b>	<b>8 585 106</b>	<b>17 462 224</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(4 466 874)	(3 896 716)	(7 935 505)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<b>5 918 418</b>	<b>4 688 391</b>	<b>9 526 719</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,845</b>	<b>0,670</b>	<b>1,361</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	244 131 352	207 401 810	428 943 167
Encaissements reçus des acheteurs factorés	147 463 363	122 180 443	274 108 432
Financements des adhérents	(155 112 702)	(117 328 264)	(267 346 064)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(8 189 020)	(7 090 070)	(12 969 047)
Intérêts payés	(12 962 903)	(13 443 866)	(26 842 038)
Impôts et taxes payés	(15 458 585)	(12 822 462)	(25 863 977)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(239 909 018)	(173 129 671)	(397 573 504)
Autres flux de trésorerie	486 630	2 966 773	(1 504 786)
	<u>(39 550 884)</u>	<u>8 734 693</u>	<u>(29 047 816)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 372 411)	(9 207 333)	(5 312 270)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	863 064	(217 950)	2 070 571
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 063 970)	(3 951 982)	(5 743 273)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	503 595	1 779 385	2 535 182
	<u>(4 069 722)</u>	<u>(11 597 880)</u>	<u>(6 449 790)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'action	-	6 970 800	-
Dividendes et autres distributions	(6 206 074)	(7 005 983)	(6 210 463)
Encaissements provenant des emprunts	115 100 712	102 127 845	249 568 758
Remboursement d'emprunts	(93 772 133)	(89 738 967)	(208 664 708)
Flux liés au financement à court terme	25 730 832	(20 082 627)	(18 991 129)
	<u>40 853 338</u>	<u>(7 728 932)</u>	<u>15 702 458</u>
<b>Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<u>(184 847)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<u>16 544</u>	<u>(155 513)</u>	<u>269 158</u>
<b>Variation de trésorerie</b>	<u><b>(2 935 571)</b></u>	<u><b>(10 747 632)</b></u>	<u><b>(19 525 990)</b></u>
Trésorerie au début de l'exercice	(21 304 200)	(1 778 209)	(1 778 209)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(24 239 771)	(12 525 841)	(21 304 199)

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2012

### NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

#### 1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de onze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2012, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2012 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

- **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 4.400.000 dinars, divisé en 440.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Les autres sociétés du Groupe**

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pole de Compétitivité de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

## **1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe**

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2012

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	120 000	27,27%	569 765	56,98%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%					39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société Immobilière (SIMT)																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%								
Société Pole de compétitivité de Sousse ( SPCS)																				
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	320 000	72,73%	381 826	38,18%	6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	440 000	100,00%	1 000 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

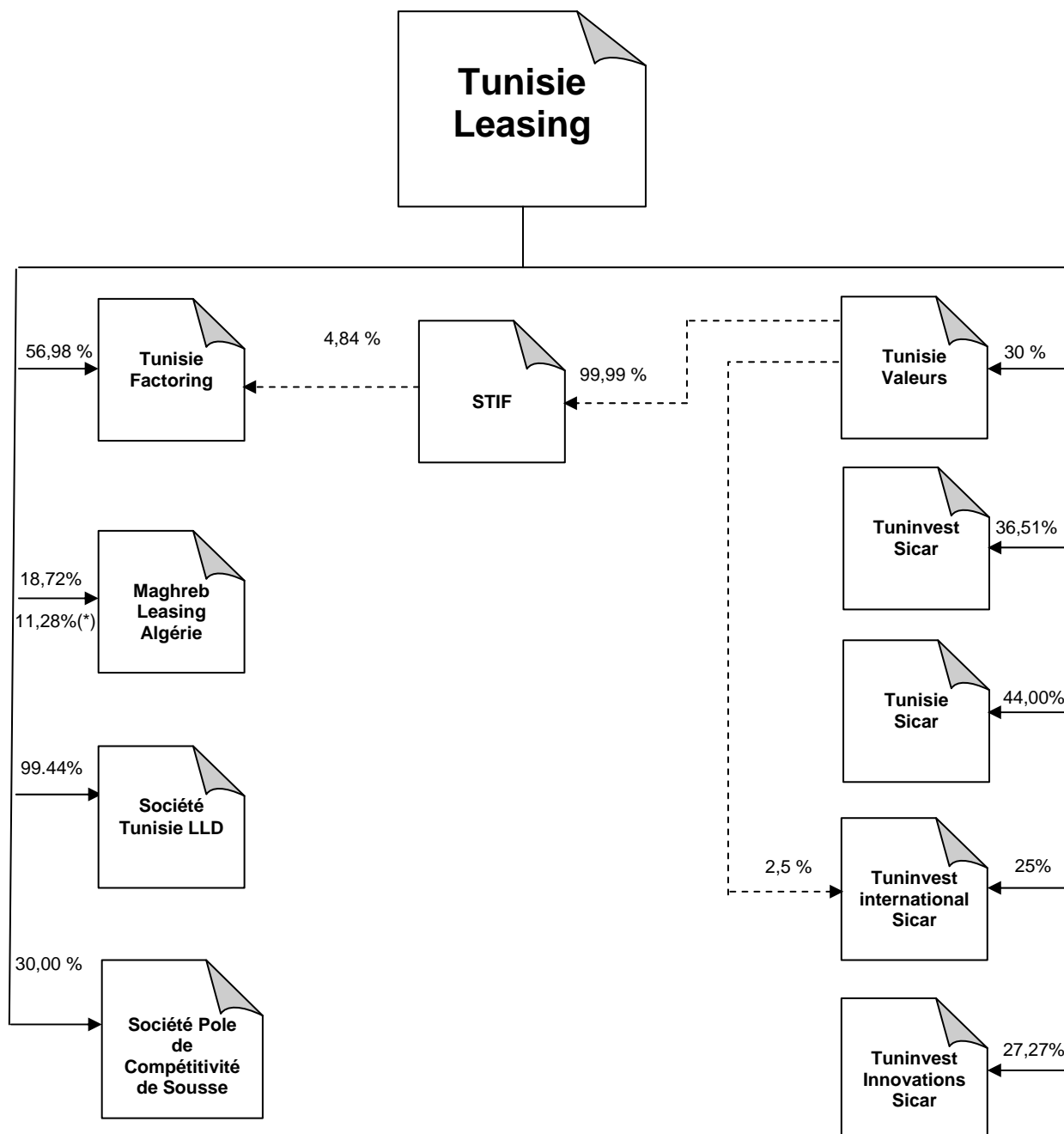
**Tableau 2****Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2012**

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%				99,44%		18,72%	(*)	30,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%						30,00%							
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société Immobilière (SIMT)																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,45%									
Société Pole de compétitivité de Sousse ( SPCS)																				
Autres																				
<b>Total</b>	<b>30,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>36,51%</b>		<b>44,00%</b>		<b>25,00%</b>	<b>0,75%</b>	<b>27,27%</b>		<b>56,98%</b>	<b>1,45%</b>	<b>0,00%</b>	<b>30,00%</b>	<b>99,44%</b>	<b>0,00%</b>	<b>18,72%</b>	<b>11,28%</b>	<b>30,00%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total participation</b>	<b>30,00%</b>		<b>36,51%</b>		<b>44,00%</b>		<b>25,75%</b>		<b>27,27%</b>		<b>58,43%</b>		<b>30,00%</b>		<b>99,44%</b>		<b>30,00%</b>		<b>30,00%</b>	

(\*) A travers des contrats de portage



**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION  
AU 30 JUIN 2012**



*La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » a été retirée du périmètre de consolidation du fait de son absorption par Tunisie Leasing dans le cadre d'une opération de fusion.*

———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(\*) A Travers des contrats de portage

## NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

### 2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pole de compétitivité de Sousse ( SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

## **2.2 : Date de clôture**

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

## **2.3 : Modalités de consolidation**

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

#### **2.4 : Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

## **2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

### **▪ *Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### **▪ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### **▪ *Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

## **NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

## **NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

### **4.1 : Base de préparation des états financiers**

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

### **4.2 : Valeurs Immobilisées**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

### **4.3 : Portefeuille titres**

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

### **4.4 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

#### **4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)**

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

## 4.6 : Politique de provisions

### **Société mère (Tunisie Leasing)**

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

### **Filiale (Tunisie Factoring)**

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

#### 4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(\*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il a été constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).



B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

#### 4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

#### 4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

#### 4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
  - . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
  - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

#### **4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing**

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

#### **4.8 : Opérations d'affacturage**

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

#### **4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée**

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

**NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	Tunisie L.L.D	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	2 011 591	-	167 079	10 645 295	42 694	12 866 659
Caisses	3 578	134	1 646	-	1 160	6 518
<b>TOTAL</b>	<b>2 015 169</b>	<b>134</b>	<b>168 725</b>	<b>10 645 295</b>	<b>43 854</b>	<b>12 873 177</b>

**NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS**

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	654 132 407	565 619 027	608 818 407
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	364 684	849 166	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	11 662 298	6 956 121	9 505 029
<u>Total brut</u>	<u>666 159 389</u>	<u>573 424 314</u>	<u>618 680 713</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(15 234 144)	(12 517 217)	(13 342 492)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(2 000 000)	-	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(17 246 189)</u>	<u>(12 529 262)</u>	<u>(15 354 537)</u>
<u>Solde au 30 juin 2010</u>	<u>648 913 200</u>	<u>560 895 052</u>	<u>603 326 176</u>

**NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES**

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	12 926 146	9 778 905	11 167 298
- Intérêts de retard à facturer	80 000	36 443	156 792
<u>Montant brut</u>	<u>13 006 146</u>	<u>9 815 348</u>	<u>11 324 090</u>
A déduire :			
- Provisions	(1 593 665)	(1 363 486)	(1 780 884)
- Produits réservés	(927 180)	(835 213)	(1 075 065)
<u>Montant net</u>	<u>10 485 301</u>	<u>7 616 649</u>	<u>8 468 141</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	11 215 272	9 734 906	11 424 785
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>11 363 830</u>	<u>9 883 464</u>	<u>11 573 343</u>
A déduire :			
- Provisions	(9 387 582)	(8 326 432)	(9 243 817)
- Produits réservés	(1 784 316)	(1 372 283)	(1 768 407)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>43 374</u>	<u>36 191</u>	<u>412 561</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(23 588)	(77 922)	(43 018)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>10 505 087</u>	<u>7 574 917</u>	<u>8 837 684</u>

**NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS**

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2012, comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux	104 391 708	88 180 892	91 640 484
Comptes des acheteurs export	5 477 484	2 756 751	1 625 513
Comptes des acheteurs import	8 586 748	7 631 872	6 983 602
<u>Sous total</u>	(A) <u>118 455 939</u>	<u>98 569 515</u>	<u>100 249 599</u>
A déduire			
Provisions	(2 841 155)	(2 815 043)	(2 709 598)
<u>Montant net</u>	<u>115 614 784</u>	<u>95 754 472</u>	<u>97 540 001</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	752 650	349 431	172 519
Fonds de garantie	12 595 675	11 065 592	11 017 674
Compte import	8 586 748	7 631 872	6 983 602
Disponible	12 992 010	11 612 832	11 038 115
<u>Sous total</u>	(B) <u>34 927 084</u>	<u>30 659 728</u>	<u>29 211 909</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B) <u>83 528 856</u>	<u>67 909 787</u>	<u>71 037 690</u>

**NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT**

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
Titres mis en équivalence	7 876 970	8 414 684	8 769 603
Titres immobilisés	13 113 360	10 789 981	10 581 560
Prêts au personnel	1 650 565	1 306 184	1 384 050
Dépôts et cautionnements versés	27 157	27 157	218 859
Cautionnements imputables aux adhérents de TF	-	4 649	4 650
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	286 496	234 329	27 157
<u>Total brut</u>	<u>22 954 548</u>	<u>20 776 984</u>	<u>20 985 879</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(92 910)	(297 179)	(92 910)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>22 842 162</u>	<u>20 460 329</u>	<u>20 873 493</u>

**NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)**

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part ans les réserv	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(42 978)	564 729	33 832	1 076 667	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(26 328)	15 813	209 475	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 538 451	0	2 623 249	528 553	4 690 253	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	0	543 865	517	673 132	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 200 000	0	13 049	14 397	1 227 444	27,27%
	<u>3 608 275</u>	<u>(42 978)</u>	<u>3 718 564</u>	<u>593 113</u>	<u>7 876 970</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	61 000		2003	
- HOLDEFI	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100	42 910	2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		2006	(*)
- Société PROMOTEL TF	8 400	100	840 000		2006	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340		2009	
-M.B.G	20 000	100	2 000 000		2009	(*)
-Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	19	184 815		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100	500 000		2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000		2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000		2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2008	(*)
- Clinique El Amen La Marsa SA	420	100	42 000		2010	
- Clinique El Amen Beja	2 818	100	281 800		2008	
- Société YASMINE	250 000	10	2 500 000		2011	(*)
- Serts	40 000	10	400 000		2011	(*)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100	2 500 000		2012	(*)
			13 113 360	92 910		

(\*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

**TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2012**  
(Exprimés en dinars)

**NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	6 611 349	968 152	-	-	7 579 501	4 295 795	414 689	-	4 710 484	2 869 017
Logiciels (en cours)		2 794 570	346 875	-	-	3 141 445	-	-	-	-	3 141 445
Ecart d'acquisition		243 239	-	-	444	242 795	60 315	2 649	-	62 964	179 831
<b>TOTAUX</b>		<b>9 649 158</b>	<b>1 315 027</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 963 741</b>	<b>4 356 110</b>	<b>417 338</b>	<b>-</b>	<b>4 773 448</b>	<b>6 190 292</b>

**NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	6 163 332	30 386	-	-	6 193 718	831 366	147 948	-	979 314	5 214 404
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	17 188 292	2 170 779	-	1 501 172	17 857 899	4 691 999	1 393 128	854 247	5 230 880	12 627 019
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 891 611	40 595	-	-	1 932 206	795 958	40 501	-	836 459	1 095 747
Matériel informatique	15% et 33%	2 374 717	265 985	-	-	2 640 702	1 996 573	116 359	-	2 112 932	527 770
Installations générales	10% et 15%	4 009 636	189 468	-	-	4 199 104	2 337 074	240 965	-	2 578 039	1 621 065
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	-	-	-	441 219	-	-	-	-	441 219
<b>TOTAUX</b>		<b>33 242 535</b>	<b>2 697 213</b>	<b>-</b>	<b>1 501 172</b>	<b>34 438 576</b>	<b>10 683 640</b>	<b>1 938 901</b>	<b>854 247</b>	<b>11 768 294</b>	<b>22 670 282</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire



**NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES**

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31décembre
	2012	2011	2011
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 080 438)	(612 671)	(1 093 958)
- Passif d'impôt différé, MLA	(105 692)	(2 380 578)	(85 123)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 186 130)</u>	<u>(2 993 249)</u>	<u>(1 179 081)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	326 937	210 438	307 772
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	493 105	177 722	362 802
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	270 735	208 566	227 743
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	-	48 734	-
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>1 090 777</u>	<u>645 460</u>	<u>898 317</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(95 353)</u>	<u>(2 347 789)</u>	<u>(280 764)</u>

**NOTE 13 : AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
-Stocks	778 539	522 180	640 236
- Clients autres sociétés du groupe	352 902	253 151	382 990
- Fournisseurs, avances	3 467 031	1 574 638	3 314 894
- Avances et acomptes au personnel	168 839	127 202	157 237
- Crédit d'impôt	7 238 859	6 676 426	7 912 324
- Autres comptes débiteurs	1 234 607	1 221 112	1 131 592
- Produits à recevoir des tiers	1 020 691	851 392	1 280 274
- Produits à recevoir sur contrats de portages	603 349	627 668	464 514
- Charges constatées d'avance	2 655 269	1 621 946	916 119
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 741 704	1 316 987	1 430 441
<u>Total brut</u>	<u>19 261 790</u>	<u>14 792 702</u>	<u>17 630 621</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(2 281)	(29 282)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(79 157)	(44 161)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(161 479)	(154 128)	(161 479)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débite	(331 740)	(338 638)	(357 644)
<u>Total net</u>	<u>18 726 654</u>	<u>14 218 498</u>	<u>17 038 055</u>

**NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>30-juin</u> 2011	<u>31-Déc</u> 2011
<b>Emprunts</b>			
- Banques locales	119 447 915	103 300 678	117 028 332
- Banques étrangères	79 956 194	83 507 334	74 004 558
- Emprunts obligataires	218 000 000	180 000 000	200 630 000
- Crédit à court terme UTB	175 211	173 865	170 310
- Crédit à court terme BTE	3 959 481	1 770 200	11 000 000
- Ligne d'avance CITIBANK	11 000 000	7 500 000	1 009 285
- Ligne d'avance ABC	1 000 000	-	-
- Billets de trésorerie	76 750 000	57 350 000	55 800 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	6 039 033	7 246 823	6 039 033
<u>Total emprunts</u>	<u>516 327 834</u>	<u>440 848 900</u>	<u>465 681 518</u>
<b>Dettes rattachées</b>			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	2 359 765	1 798 045	1 283 335
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	554 122	762 007	857 132
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 633 660	4 111 030	4 966 868
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	21 802	20 365	64 448
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	855 084	669 647	702 844
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 424 433</u>	<u>7 361 094</u>	<u>7 874 627</u>
<u><b>Total</b></u>	<u><b>524 752 268</b></u>	<u><b>448 209 995</b></u>	<u><b>473 556 146</b></u>

**NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>BANQUES LOCALES</u></b>	<b><u>117 028 332</u></b>	<b><u>48 720 712</u></b>	<b><u>46 301 129</u></b>	<b><u>119 447 915</u></b>	<b><u>38 200 556</u></b>	<b><u>81 247 359</u></b>
* AMEN BANK	1 250 000	-	1 250 000	-	-	-
* AL BARAKA BANK	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* CITIBANK	9 000 000	5 000 000	2 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* ATTJARI BANK	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK	8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	5 500 000	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	7 000 000	-	1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	9 166 667	-	1 666 667	7 500 000	4 166 667	3 333 333
* AMEN BANK 2011	18 747 271	-	2 443 676	16 303 595	11 584 603	4 718 992
* AMEN BANK(SIMT)	127 473	-	41 098	86 375	-	86 375
* BNP (MLA)	15 236 921	-	7 399 688	7 837 233	-	7 837 233
* CITIBANK (MLA)	-	4 218 212	-	4 218 212	-	4 218 212
* AL BARAKA BANK(MLA)	-	5 002 500	-	5 002 500	3 449 286	1 553 214
* AMEN BANK ( factoring)	6 500 000	-	1 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
* AMEN BANK ( LLD)	-	500 000	-	500 000	-	500 000
<b><u>BANQUES ETRANGERES</u></b>	<b><u>74 004 558</u></b>	<b><u>20 162 716</u></b>	<b><u>14 211 080</u></b>	<b><u>79 956 194</u></b>	<b><u>46 244 706</u></b>	<b><u>33 711 488</u></b>
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	11 201 712	-	1 801 043	9 400 669	5 720 622	3 680 047
* B.E.I	3 026 572	-	523 436	2 503 136	1 421 512	1 081 624
* B.E.I	9 390 282	-	1 299 038	8 091 244	5 451 339	2 639 905
* B.E.I	2 046 935	-	-	1 762 552	1 185 849	576 703
* B.E.I	7 805 677	-	939 058	6 866 619	4 957 556	1 909 063
* B.E.I	2 330 368	-	279 895	2 050 473	1 481 095	569 378
* PROPARCO	150 011	-	150 011	-	-	-
* PROPARCO	12 000 000	-	2 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	581 005	-	581 005	-	-	-
* BEI (MLA)	6 490 408	152 716	-	6 643 124	-	6 643 124
* FMO (MLA)	-	-	-	-	-	-
* HSBC	5 911 958	10 005 000	3 157 002	12 759 956	7 215 088	5 544 868
* FRANSABANK	3 140 232	10 005 000	2 056 622	11 088 610	6 937 954	4 150 656
* ABC	9 775 000	-	1 139 587	8 635 413	5 719 293	2 916 120
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>	<b>191 032 890</b>	<b>68 883 428</b>	<b>60 512 209</b>	<b>199 404 109</b>	<b>84 445 262</b>	<b>114 958 847</b>

**NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	5 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	16 000 000	-	3 000 000	13 000 000	9 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	24 000 000	-	4 000 000	20 000 000	14 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	30 000 000	-	4 000 000	26 000 000	20 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	13 630 000	16 370 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	-	30 000 000	-	30 000 000	26 482 000	3 518 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>200 630 000</b>	<b>46 370 000</b>	<b>29 000 000</b>	<b>218 000 000</b>	<b>153 482 000</b>	<b>64 518 000</b>

**NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES**

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 107 778	692 782	1 020 732
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	936 838	779 934	850 205
<u>Total général</u>	<u>2 044 616</u>	<u>1 472 716</u>	<u>1 870 937</u>

**NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	14 253 643	10 925 766	12 055 477
- Dépôts et cautionnements reçus	6 660 508	6 365 099	6 555 332
<u>Total général</u>	<u>20 914 151</u>	<u>17 290 865</u>	<u>18 610 809</u>

**NOTE 17 : AUTRES PASSIFS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Personnel, remunerations dues	419 113	357 741	159 747
- Personnel, provisions pour congés payés	1 328 713	922 534	1 510 952
- Personnel, autres charges à payer	1 241 359	1 342 669	1 262 405
- Fonds social	263 813	237 530	225 856
- Etat, retenues sur salaires	249 077	159 675	213 998
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	458 668	378 627	590 576
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	5 133	14 750	4 587
- Etat, impôts sur les bénéfices	4 269 673	1 587 144	4 616 534
- Etat, TVA à payer	1 923 965	1 603 120	1 569 713
- Etat, autres impôts et taxes à payer	101 320	12 850	57 317
- Actionnaires, dividendes à payer	8 767 460	3 639 847	3 696 243
- C.N.S.S	696 525	434 062	597 852
- Autres comptes créditeurs	2 917 612	2 280 809	4 057 565
- Diverses charges à payer	1 805 078	952 933	1 713 787
- Produits constatés d'avance	150 302	155 219	285 137
<u>Total</u>	<u>24 597 811</u>	<u>14 079 510</u>	<u>20 562 268</u>

**NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2012	2011	2011
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 500 000	3 500 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		6 992 000	4 092 000	4 092 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		2 187 742	764 488	1 689 981
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 718 564	3 667 690	3 315 045
- Dividendes reçus des filiales		4 989 709	3 581 359	3 934 004
- Résultats reportés		22 792 081	23 736 029	23 650 362
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>106 569 221</b>	<b>101 730 691</b>	<b>102 570 517</b>
- Résultat net des sociétés intégrées		9 792 180	8 050 756	15 870 315
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	593 112	534 351	1 591 909
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(4 466 874)	(3 896 716)	(7 935 505)
<b>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</b>		<b>5 918 418</b>	<b>4 688 391</b>	<b>9 526 719</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(C)	<b>112 487 639</b>	<b>106 419 082</b>	<b>112 097 236</b>
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	0,845	0,670	1,361

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

## TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30-juin-2012

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>35 000 000</b>	<b>3 450 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>22 500 000</b>	<b>4 889 125</b>	<b>1 090 321</b>	<b>1 906 799</b>	<b>1 892 759</b>	<b>21 011 943</b>	<b>15 465 040</b>	<b>108 205 987</b>
Effets ajustements résultats filiales									(85 667)		(85 667)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 398 832	1 423 625	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmètre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecart de conversion						599 660					599 660
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2011										9 526 719	9 526 719
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>35 000 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>4 092 000</b>	<b>22 500 000</b>	<b>4 889 125</b>	<b>1 689 981</b>	<b>3 315 045</b>	<b>3 934 004</b>	<b>23 650 362</b>	<b>9 526 719</b>	<b>112 097 236</b>
Effets ajustements résultats filiales									(665)		(665)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2012			2 900 000					(4 044 651)	4 497 277	(3 352 626)	-
Affectations des résultats des filiales							403 519	1 265 287	4 430 176	(6 174 093)	(75 111)
Dividendes reçus des filiales intégrées								3 835 069	(3 835 069)		-
Ecart de conversion						497 761					497 761
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 30 juin 2012										5 918 418	5 918 418
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	<b>35 000 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>6 992 000</b>	<b>22 500 000</b>	<b>4 889 125</b>	<b>2 187 742</b>	<b>3 718 564</b>	<b>4 989 709</b>	<b>22 792 081</b>	<b>5 918 418</b>	<b>112 487 639</b>

**NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES**

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 157 175	4 157 175	4 157 175
- Dans les réserves	2 903 485	2 655 438	2 655 438
- Dans le résultat	(A) 347 189	132 259	509 949
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	5 697 156	2 356 538	4 533 128
- Dans les réserves	8 063 503	5 305 943	5 224 922
- Dans le résultat	(A) 4 116 406	3 760 571	7 420 584
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	2 283	5 151	5 151
- Dans le résultat	(A) 3 279	3 886	4 972
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-	-
- Dans le résultat	-	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>72 671 441</u>	<u>65 757 926</u>	<u>71 892 284</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>4 466 874</u>	<u>3 896 716</u>	<u>7 935 505</u>

**NOTE 20 : REVENUS DE LEASING**

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2012	2011	2011
- intérêts conventionnels	33 834 883	30 394 218	62 121 582
- Intérêts intercalaires	351 638	386 559	797 577
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>34 186 521</u>	<u>30 780 777</u>	<u>62 919 159</u>
- Intérêts de retard	(B) 643 591	586 270	1 107 173
<u>Total des autres produits</u>	<u>643 591</u>	<u>586 270</u>	<u>1 107 173</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(259 972)	(508 336)	(1 026 923)
. Intérêts de retard	(240 232)	(186 721)	(347 306)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	540 358	70 785	102 621
. Intérêts de retard antérieurs	111 255	96 366	142 601
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>151 409</u>	<u>(527 906)</u>	<u>(1 129 007)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C)+(D) <u>34 981 521</u>	<u>30 839 141</u>	<u>62 897 325</u>



**NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING**

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2012, se présente ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Commissions de factoring	2 077 199	1 661 653	3 561 524
- Intérêts de financement	2 599 795	2 661 321	5 200 111
<u>Total</u>	<u>4 676 993</u>	<u>4 322 974</u>	<u>8 761 635</u>

**NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 810 984	4 882 278	10 100 808
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 641 100	2 808 063	5 424 060
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 834 136	2 905 120	6 075 881
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	217 778	178 686	402 146
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>11 503 998</u>	<u>10 774 147</u>	<u>22 002 895</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	386 278	345 006	695 863
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 448 013	1 673 467	3 132 555
- Autres	918 760	700 203	1 325 629
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 753 051</u>	<u>2 718 676</u>	<u>5 154 047</u>
<u>Total général</u>	<u>14 257 049</u>	<u>13 492 823</u>	<u>27 156 942</u>

**NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	3 698 483	3 437 401	7 431 529
- Dotations aux provisions collectives (*)	-	-	2 133 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(2 554 451)	(1 394 234)	(3 295 181)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	131 557	1 029 333	829 739
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	-	(56 534)	(88 033)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	-	2 203 046	2 203 046
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	(2 014 953)	(2 014 953)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	(188 093)	(188 093)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	1 178 740	-	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(486 427)	(210 800)	(174 326)
- Encaissement sur créances radiées	-	-	(9 455)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	<u>1 967 902</u>	<u>2 805 166</u>	<u>6 827 273</u>

**NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	-	(69 394)	(122 788)
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	(7 498)	(53 917)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	173 680	119 370	519 885
- Reprise de provisions pour risques et charges	-	-	(20 000)
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>173 680</u>	<u>42 478</u>	<u>323 180</u>

**NOTE 25 : ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS  
FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2012**

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2012 de la Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **1 105 KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2012

**Les Co-commissaires aux Comptes**

**ECC MAZARS**

**FINOR**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**Mustapha MEDHIOUB**